

Anne JADOT
anne.jadot@sciences-po.org

Le rapport des citoyens aux différents types d'élections en France et en Angleterre

Contribution à une sociologie compréhensive de la participation électorale

Résumé de la thèse présentée et soutenue publiquement le 10 janvier 2006 à l'IEP de Paris

Direction :

Gérard GRUNBERG, Directeur de recherche CNRS-CEVIPOF

Jury :

- Pierre Bréchon, Professeur des Universités en Science Politique, IEP de Grenoble
- Yves Déloye, Professeur des Universités en Science Politique, Université Paris I
- Cees van der Eijk, Professeur de Méthodes des Sciences Sociales, Université de Nottingham
- Anthony Heath, Professeur de Sociologie, Département de Sociologie & Fellow, Nuffield College, Université d'Oxford
- Pascal Perrineau, Professeur des Universités en Science Politique, IEP de Paris

Grade de Docteur en Science Politique de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris attribué avec la mention « très honorable » et les félicitations du jury à l'unanimité

Le questionnement qui a motivé cette thèse porte sur le rapport des citoyens aux différents types d'élection auxquels ils sont invités à participer, depuis les scrutins locaux jusqu'à l'élection du Parlement européen pour appréhender l'impact de ces perceptions sur leurs itinéraires de (non) vote. La participation électorale a déjà été fructueusement envisagée par la science politique française sous l'angle des « chemins de l'abstention ». Les données existantes, fondées notamment sur l'analyse des listes d'émargement, documentent bien les variations de la participation selon la nature des consultations, voire selon le tour de scrutin. Surtout, elles montrent que seule une faible minorité des électeurs inscrits ne vote jamais, tandis que la participation intermittente concerne de plus en plus d'électeurs potentiels, même si une minorité non négligeable continue de voter systématiquement, le tout avec des clivages marqués selon l'âge. Mais ce type de matériau ne permet que de poser des hypothèses sur ce que pensent les électeurs des différents scrutins. Par ailleurs, plusieurs études de sociologie électorale, dont la théorie des élections « de second ordre » ou le modèle des élections « intermédiaires », ont proposé des interprétations des élections en fonction précisément de la

nature des scrutins, en s'appuyant à la fois sur le niveau de participation et sur la répartition des suffrages. Mais ces recherches présument le plus souvent une "hiérarchie" des élections, où les consultations dans lesquelles le pouvoir national est directement en jeu seraient plus importantes que les autres, et ce pour tous les électeurs potentiels. Dans cette optique, les autres élections seraient plus ou moins directement influencées par la situation du moment dans l'arène politique nationale et les votes qui s'y expriment seraient à interpréter en fonction des préférences partisans nationales et de la place du scrutin dans un cycle électoral national. Par contraste, dans cette recherche, le rapport des citoyens aux différents scrutins n'est pas postulé : il fait l'objet d'une exploration empirique, sans présupposer que les perceptions des différentes élections sont uniformes, ni d'ailleurs forcément organisées de façon hiérarchique. L'hypothèse est simplement qu'il existe chez les citoyens des attitudes latentes et structurées à l'égard des différents scrutins, appelées « dispositions électorales ». Cette thèse entend analyser leur structuration et leur influence sur la propension à (ne pas) voter. La participation électorale est donc abordée ici de façon à la fois compréhensive, en intégrant la nature des élections et leur perception par les citoyens, et longitudinale, en saisissant la signification de la participation et de l'abstention dans des itinéraires individuels.

La recherche a été menée de manière comparée en France et en Angleterre pour cerner l'impact de facteurs systémiques tels que la gamme des élections propre à chaque pays, les règles électorales appliquées aux différents scrutins, la personnalisation des campagnes et des mandats électifs mais aussi l'histoire du suffrage universel ou l'encadrement matériel de l'acte de vote. Il ne s'agissait pas de mener une étude comparative *stricto sensu*, qui aurait visé à conclure sur les ressemblances et différences entre ces deux pays, mais de faire varier le contexte systémique influençant les dispositions électorales individuelles. De fait, cela a permis d'appréhender des critères qui auraient été invariants à l'échelle d'un seul pays dans le cadre d'une étude contemporaine. Car l'autre grand choix méthodologique a été d'explorer les dispositions électorales de façon qualitative, grâce à des entretiens approfondis, avant de généraliser ces résultats compréhensifs par des analyses quantitatives, grâce à des données de sondages plutôt que des données agrégées pour rester au niveau individuel. Or la volonté de recueillir et d'analyser la parole des citoyens sur les différentes élections auxquelles ils sont appelés à participer impliquait des terrains empiriques contemporains à la thèse plutôt qu'une étude socio-historique. Une étude comparée offrait donc une variation systémique, à l'instar d'une étude diachronique qui aurait été réalisée dans un seul pays.

Pour chaque pays, le corpus qualitatif comprend, d'une part, des données recueillies par d'autres chercheurs sur lesquelles des analyses secondaires ont été menées et, d'autre part, du matériau original. J'ai en effet eu la possibilité d'avoir accès à des entretiens menés en France en 1992 pour Françoise Subileau et en Angleterre en 1997 pour le SCPR, portant respectivement sur la participation électorale et sur les itinéraires de vote. Cela a été complété par des entretiens personnels collectés à l'occasion de consultations non nationales principales en 1998 en France et en 1999 en Angleterre, portant plus directement sur les perceptions citoyennes de la gamme des élections. En tout, sont ainsi analysées quatre vagues d'entretiens semi-directifs avec près de quarante personnes dans chaque pays. Cette approche permet de saisir "l'épaisseur" sociologique et les trajectoires des individus (à travers la socialisation politique, l'âge et la génération, la densité des liens sociaux ou l'ancrage territorial) ainsi que l'influence que celles-ci peuvent avoir sur les perceptions des différentes élections. Il est donc possible de révéler la structuration des dispositions électorales mais aussi, dans certains cas, de comprendre des évolutions que l'on peut rapporter aux parcours des individus.

La deuxième partie de la thèse présente les résultats de l'analyse inductive de ce matériau qualitatif. Les dispositions électorales s'avèrent comprendre deux dimensions distinctes :

- D'une part, il y a les visions unifiées ou différenciées (ce qui n'implique pas forcément une préférence) de la gamme des élections, qui font l'objet d'une typologie des « affinités électives ». A une exception près, cette typologie est commune aux deux pays, même s'il y a des modèles qui sont plus ou moins fréquents en France et en Angleterre. Cela est lié au fait que les caractéristiques objectives des scrutins ou des instances qu'il s'agit de désigner, qui sont très diverses entre les deux gammes électorales et les deux systèmes politiques, n'influencent pas directement les perceptions des citoyens. En fait, c'est souvent la vision du lien qui unit les représentés et les représentants qui influence le rapport aux élections. Et cette vision se structure souvent de la même façon, parfois dans les mêmes termes, dans les deux pays. C'est donc indirectement que jouent les caractéristiques des élections, selon qu'elles induisent une personnalisation des postes électifs, une proximité entre élus et électeurs, y compris hors période électorale, ou selon qu'elles mettent en jeu tel ou tel niveau territorial. Jouent donc beaucoup le rapport affectif et évaluatif au politique, plutôt que le rapport cognitif des individus à la politique.

- D'autre part, il y a la valeur accordée à l'acte de vote ou à la participation individuelle, ce qui fait l'objet d'une grille de lecture du « (dés)investissement participatif ». Cette valeur peut s'attacher sur un plan symbolique au geste électoral en lui-même. Cela se traduit par des discours en termes notamment de devoir, de droit ou de principe d'expression, qui peuvent avoir une portée générale ou bien être modulés selon la nature de l'élection. Cette valeur peut alternativement être placée sur un plan plus utilitariste et concerner un bulletin de vote individuel, ce qui conduit le plus souvent à dévaloriser le vote au motif du poids dérisoire d'une voix, de l'inutilité perçue du résultat, voire du coût de la participation. Un tel raisonnement peut sembler se rapprocher de la conception développée par l'école des choix rationnels mais la façon dont il est exprimé par les citoyens eux-mêmes montre qu'il n'y a pas forcément un "calcul" à l'œuvre. A propos de la valeur du vote et d'un vote, les différences entre les discours recueillis en France et en Angleterre sont importantes. On peut notamment y lire les traces de l'histoire de la conquête ou de l'élargissement progressif du droit de suffrage, le poids de la socialisation à la politique (notamment dans la famille et avec l'instruction civique) dans une culture et à une époque données, mais aussi l'impact de l'encadrement matériel du geste électoral ou de la règle électorale.

Ensemble, ces deux dimensions de l'attitude latente dite « dispositions électorales » influencent les itinéraires de vote, depuis la non-inscription jusqu'au vote habituel en passant par des intermittences du vote dont certaines s'expliquent seulement par la nature des consultations. Mais des facteurs de court terme, motivationnels et/ou facilitateurs, peuvent induire une (dé)mobilisation par rapport à la propension de long terme à (ne pas) voter à tel ou tel scrutin. La conclusion de la deuxième partie récapitule ce schéma d'analyse qui ne postule pas un déterminisme absolu des comportements participatifs en fonction des dispositions électorales. L'impact du contexte d'une consultation, au sens temporel cette fois, doit aussi être saisi.

La troisième partie de la thèse généralise ces résultats pour la France à l'occasion de l'élection présidentielle de 2002. Ce cas a été sélectionné en ce qu'il pose de façon cruciale la question de la participation lors d'une consultation donnée par rapport aux itinéraires de (non) vote, ainsi que la question de la signification du vote et de l'abstention aux yeux des citoyens eux-mêmes. Surtout, à l'occasion de cette séquence électorale a été mené le « Panel Electoral Français » qui offre des données adéquates, grâce à des questions sur la propension à voter, sur la campagne et

sur les raisons de (ne pas) voter au premier tour recueillies par des questions ouvertes. Cela permet d'établir de façon solide une sociographie de la prédisposition à la participation, confirmant grâce à un échantillon représentatif les pistes de recherche du terrain qualitatif : l'appartenance générationnelle joue un rôle majeur dans l'appréhension des élections comme mode de participation politique ; l'insertion horizontale des individus dans des (mi)lieux compte plus que leur place dans la société conçue de façon verticale et hiérarchique. Ces données confirment par ailleurs l'intérêt à appréhender la décision de voter pour un scrutin donné en prenant en compte simultanément les dispositions de long terme et la situation de court terme, mais en actant le fait que tous les individus ne réagissent pas de la même manière au contexte d'une élection : certains sont en quelque sorte "immunisés" vis-à-vis de l'abstention même quand la campagne mobilise peu et qu'elle est largement décriée, qu'ils votent en fonction de l'importance accordée à l'élection présidentielle en elle-même ou de la valeur accordée à la participation quel que soit le scrutin. Enfin, la structuration des discours sur la participation et l'abstention, qui avait été analysée à partir d'un matériau qualitatif approfondi, est complètement validée par le verbatim plus court recueilli grâce à des questions ouvertes dans cette enquête représentative. Là encore, cela montre une inégale sensibilité au contexte temporel d'un scrutin, selon que des raisons de principe ou des raisons liées au contenu du choix sont mises en avant pour expliquer le fait de voter. Et la dimension temporelle des décisions électorales est transversale et décisive, qu'il s'agisse d'un vote ou d'une abstention

Tout cela promet une meilleure prise en compte des itinéraires de (non) vote et de l'hétérogénéité des électeurs dans les travaux de sociologie électorale qui visent à modéliser, au-delà de la décision de voter ou pas, le choix électoral lui-même. En particulier, il a été montré que les citoyens ont une propension inégale à considérer systématiquement les élections sous l'angle d'une compétition partisane nationale, voire sous l'angle d'une compétition tout court, d'aucuns privilégiant une motivation expressive à un ressort instrumental. Mieux prendre en compte la diversité des motivations qui conduisent aux urnes ainsi que la façon d'aborder une élection donnée par rapport à une "carrière" d'électeur permettrait donc de mieux modéliser les choix qui sont exprimés, quelle que soit la nature de la consultation, donc y compris lors des élections nationales principales.